



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-53817>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **25-53817**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Sète

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché performanciel portant des prestations de nettoyage des espaces publics sur le territoire de Sète

Description : Les prestations sont réglées par application d'un prix global et forfaitaire et de prix unitaires en fonction des quantités réellement exécutées. Le marché comprend des prestations dites récurrentes et des prestations dites ponctuelles. Les prestations intégrées sont les suivantes - Prestations récurrentes rémunérées au forfait : o Nettoyage toute l'année de l'espace public comprenant : - Le ramassage, la collecte et l'évacuation (ou lavage) de toute type de déchets ; - Sur la voirie, les trottoirs, les places, les quais, les parkings, y compris E.V. aligné à l'espace public et aux abords des PAV s'ils ne sont ni pleins ni saturés o La collecte et le lavage des corbeilles et des distributeurs de canisacs ; o Le maintien de la propreté des lieux à enjeux ; o Le nettoyage à la suite des marchés de plein air ; o Le nettoyage à l'occasion des manifestations publiques ; o Le dégrassage de revêtement de surface et désinfection des sites à urine ; o Le désherbage des surfaces minéralisées ; o Le nettoyage des aires de jeux ; o Prévention / communication dans une optique d'amélioration continue des performances de propreté de la Collectivité et de qualité de la collecte des encombrants. - Prestations récurrentes rémunérées sur la base de prix mixtes (forfaitaires et unitaires) : o La collecte dépôts sauvages et des encombrants et leur évacuation vers les filières adaptées. - Prestations ponctuelles de nettoyage, hors périmètre d'intervention des prestations récurrentes, et rémunérées au BPU sur commande spécifique de la Collectivité. A titre informatif, la Collectivité a identifié les besoins ponctuels suivants : o Bordures et rochers côté Théâtre de la Mer ; o Nettoyage hors domaine public lors des festivités ; o Nettoyage parvis, gymnase, installation sportive lors d'évènements ; o Nettoyage et vidage des corbeilles sous les ponts et quais de pêche ; o Nettoyage et piquage des cours intérieures des HLM Ile de Thau ; o Nettoyage (piquage et désherbage) du parking Cayenne et du parking du Mas Coulet ; o

Nettoyage de toutes les cours d'écoles élémentaire en septembre ; o Nettoyage intérieur de la Caserne Vauban à la demande. Campagnes de communications spécifiques supplémentaires

Identifiant de la procédure : 24ce7b45-ace7-4689-83a1-8885ebc0e63d

Identifiant interne : 24PR020/MR

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90600000 Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90600000 Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication. La procédure est déclarée sans suite pour un motif d'intérêt général en raison d'une insuffisance de concurrence

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Marché performanciel portant des prestations de nettoyage des espaces publics sur le territoire de Sète

Description : Les prestations sont réglées par application d'un prix global et forfaitaire et de prix unitaires en fonction des quantités réellement exécutées. Le marché comprend des prestations dites récurrentes et des prestations dites ponctuelles. Les prestations intégrées sont les suivantes - Prestations récurrentes rémunérées au forfait : o Nettoyage toute l'année de l'espace public comprenant : - Le ramassage, la collecte et l'évacuation (ou lavage) de toute type de déchets ; - Sur la voirie, les trottoirs, les places, les quais, les parkings, y compris E.V. aligné à l'espace public et aux abords des PAV s'ils ne sont ni pleins ni saturés o La collecte et le lavage des corbeilles et des distributeurs de canisacs ; o Le maintien de la propreté des lieux à enjeux ; o Le nettoyage à la suite des marchés de plein air ; o Le nettoyage à l'occasion des manifestations publiques ; o Le dégrassage de revêtement de surface et désinfection des sites à urine ; o Le désherbage des surfaces minéralisées ; o Le nettoyage des aires de jeux ; o Prévention / communication dans une optique d'amélioration continue des performances de propreté de la Collectivité et de qualité de la collecte des encombrants. - Prestations récurrentes rémunérées sur la base de prix mixtes (forfaitaires et unitaires) : o La collecte dépôts sauvages et des encombrants et leur évacuation vers les filières adaptées. - Prestations ponctuelles de nettoyage, hors périmètre d'intervention des prestations récurrentes, et rémunérées au BPU sur commande spécifique de la Collectivité. A titre informatif, la Collectivité a identifié les besoins ponctuels suivants : o Bordures et rochers côté Théâtre de la

Mer ; o Nettoyage hors domaine public lors des festivités ; o Nettoyage parvis, gymnase, installation sportive lors d'évènements ; o Nettoyage et vidage des corbeilles sous les ponts et quais de pêche ; o Nettoyage et piquage des cours intérieures des HLM Ile de Thau ; o Nettoyage (piquage et désherbage) du parking Cayenne et du parking du Mas Coulet ; o Nettoyage de toutes les cours d'écoles élémentaire en septembre ; o Nettoyage intérieur de la Caserne Vauban à la demande. Campagnes de communications spécifiques supplémentaires

Identifiant interne : S-PF-1557711

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90600000 Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90600000 Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 30/09/2025

Durée : 88 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite et sous réserve de sa recevabilité, exercer devant le tribunal administratif de Montpellier : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours en indemnisation qui devra, obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable auprès de la personne publique (au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montpellier

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 062F111D-0F30-3A2F-F15CF8C336D36482

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Sète

Numéro d'enregistrement : 49373

Adresse postale : Sète Agglopôle Méditerranée Direction Commande Publique Mutualisée, 4, avenue d'aigues

Ville : Frontignan

Code postal : 34110

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Directeur le

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0467464741

Télécopieur : 0467464765

Adresse internet : <http://www.sete.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.agglopole.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 062F1141-E08A-084A-0E2148BFC73CD844

Adresse postale : 6, rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Télécopieur : 0467547410

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 50b75536-f915-4568-916c-c641ed94fb50 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/05/2025 à 08:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2025